

Tarifs en EHPAD

(Établissement d'Hébergement pour Personne Âgée Dépendante)

Tarifs également disponibles sur www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr et www.viatrajectoire.sante-ra.fr/Trajectoire

1. Forfait réservation au 1^{er} janvier 2025

Je devais entrer à l'EHPAD mais j'ai demandé à entrer plus tard,
Je paye le forfait réservation.

		Prix de journée	
		Chambre à 1 lit	Chambre à 2 lits
Résidences Magnolias ET Jean de Luxembourg	Plus de 60 ans	48,12 €	41,31 €
	Moins de 60 ans	64,72 €	64,72 €

2. Forfait hébergement et dépendance au 1^{er} juin 2025

Résidence	Forfait		Prix de journée	
			Chambre à 1 lit	Chambre à 2 lits
Magnolias Jean de Luxembourg	Hébergement	Plus de 60 ans	76,84 €	69,16 €
		Moins de 60 ans (personnes handicapées ou en dérogation d'âge)	98,36 €	88,07 €
	Dépendance	GIR 1-2	24,11 €	
		GIR 3-4	15,30 €	
		GIR 5-6	6,49 €	

Le forfait d'hébergement est décidé par le département du Nord.

Le forfait change chaque année.

Souvent, la date de changement n'a pas lieu en janvier mais plus tard.

L'EHPAD me facture l'ancien prix jusqu'au changement.

Au moment du changement, l'EHPAD me facture un nouveau prix pour l'hébergement de manière rétroactive au 1^{er} janvier.

Voilà comment le nouveau prix est calculé :

Nouveau prix par mois = ancien prix + la différence entre les 2 prix répartie sur les mois restants

Les règles de facturation ont changé en cas d'absence depuis le premier janvier 2025.

Les jours de départ et de retour à l'EHPAD sont comptés comme des jours de présence.
Les autres jours sont des jours d'absence.

Il y a **5 situations** différentes :

Situation 1 : Je suis **hospitalisé moins de 3 jours**

- Je paie le forfait hébergement chaque jour.
- Je ne paie pas le forfait dépendance GIR 5 et 6

Situation 2 : Je suis **hospitalisé 4 jours ou plus,**

- Les 3 premiers jours, je paie le forfait hébergement chaque jour.
- A partir du jour 4, je paie le forfait hébergement moins 20 euros.
- Je ne paie pas le forfait dépendance GIR 5 et 6.

Situation 3 : Je suis **absent moins de 3 jours pour congés, vacances...**

- Je paie le forfait hébergement chaque jour.
- Je ne paie pas le forfait dépendance GIR 5 et 6

Situation 4 : Je suis **absent 4 jours ou plus pour congés, vacances...**

- Les 3 premiers jours, je paie le forfait hébergement chaque jour.
- A partir du jour 4, je paie le forfait hébergement moins 20 euros.
- Je ne paie pas le forfait dépendance GIR 5 et 6.

Situation 5 : Je suis **absent plus de 35 jours par an au total pour congés ou vacances,**

- Je paie le forfait hébergement à partir du jour 35 d'absence
Ou l'établissement étudie ma situation au cas par cas.
- Je ne paie pas le forfait dépendance GIR 5 et 6.

3. Les tarifs pour le téléphone au 1^{er} janvier 2025

Si je veux le **téléphone**, c'est **payant**.

Je dois **obligatoirement payer d'avance** à l'accueil.



Je reçois seulement les appels	5,00 € de mise en ligne
Je reçois des appels et je peux appeler l'extérieur	Forfait de 10 € non remboursable = 5,00 € de mise en ligne + 5,00 € de communication Quand j'appelle l'extérieur, c'est 0,11 € par minute

4. Les tarifs pour mes accompagnants au 1^{er} janvier 2025

Je demande au personnel du service **si c'est possible ou pas**.

Je dois **obligatoirement payer d'avance à l'accueil** 4 jours à l'avance.

Petit déjeuner	3,00 €
Repas sans alcool (midi ou soir)	10,00 €
Repas avec vin ou bière (midi ou soir)	12,00 €
Lit accompagnant	5,50 €
Forfait nuit + petit déjeuner + 1 repas sans alcool	16,00 €
Forfait nuit + petit déjeuner + 1 repas avec vin ou bière	18,00 €

